

HAITI OBSERVATEUR



Lè manke gid, pèp la gaye !

VOL. LV, No. 21 New York : tél : (718) 812-2820; • Montreal (514) 321-6434; • Port-au-Prince: (011 509) 223-0785 • Paris (33-1)43-63-28-10 22- 29 octobre 2025

Fondé à New York,
cet hebdomadaire est édité
par la société
Haïti-Observateur Group, Inc.
www.haiti-observateur.ca
Haïti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, NY 11435-6235
Tél. (718) 812-2820
haiti_observateur@yahoo.com
New York: \$1,00
Partout ailleurs : 1,50 \$
Haïti: 20 gourdes
Tél. (718) 812-2820

CONFUSION AUTOUR DE LA FORCE DE RÉPRESSION DES GANGS EN HAÏTI Avant même que soit déployée officiellement cette mission, opération à Liancourt annoncée Bien que « terminée », la mission kenyane toujours en Haïti

Par Léo Joseph

La situation de la nouvelle force de sécurité appelée en appui à la sécurité, en Haïti, annoncée en remplacement de la mission policière dirigée par le Kenya, n'est

pas claire. Annoncée à grands renfort de communiqués, dans la presse et sur les réseaux sociaux, la force de répression des gangs, dont le déploiement, sur le terrain, n'a pas encore été annoncé, a mené une action contre les crimi-

nel, à Liancourt, dans le département de l'Artibonite. D'ores et déjà, des interrogations surgissent, en ce qui concerne les décisions de l'international, au sujet de cette nouvelle force, dont la nature, la chaîne de commande et

le protocole d'actions n'ont pas encore été explicités. Il y a donc lieu de se demander si, à l'instar de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS)

français FRG), à Liancourt, dans l'Artibonite, conjointement avec la Police nationale d'Haïti et les Forces armées d'Haïti (FAH) est révélateur.

AVEC OU SANS LES FORCES DE SÉCURITÉ ÉTRANGÈRES

Les gangs armés continuent de faire la pluie et le bon temps Les attaques récurrentes sur les communautés n'arrêtent pas... Une entreprise lucrative, la version féminine des gangs est née...

Par Léo Joseph

Au moment où la communauté internationale se démène pour renforcer les forces de sécurité déployées en Haïti, au lieu d'arrêter leurs activités criminelles et trouver des cachettes pour se faire

verbale, qu'évoluer en gangs constitue une entreprise lucrative, mais on ne s'imaginait jamais qu'une version féminine de ces criminels professionnels verrait le jour, en Haïti.

En effet, c'est l'alerte qui a été lancée par la « Ligue haïtienne

humains attire l'attention sur la participation de femmes « aux opérations violentes et à la surveillance des chefs de gang ». Ce phénomène, selon la LHDDP, est observé à Port-au-Prince (dans l'Ouest) et dans le département de l'Artibonite.

La LHDDP souligne encore que ce nouveau gang, qui s'appelle « Team Ascenseur », est basé à Grand Ravine (dans la commune de Martissant), au sud de Port-au-Prince. Affilié à la « Coalition Viv Ansanm », opérant sous le leadership de Jimmy Cherisier, alias Barbecue, ce groupe a pour commandant le chef de gang « Kaporal Ti-Lapli »

Dans son rapport sur ce gang, il est rapporté que ces femmes « (...) participent activement aux opérations, sécurisent les bases et parfois même sont directement impliquées dans des actes de violence armée y compris des homicides de policiers, comme l'avait récemment avoué une jeune fille, dans la rubrique Allô Lapolis ».

Toujours, selon le rapport de cette organisation de défense des droits de l'hom-

Suite en page 8



Le président du Kenya William Ruto.

dirigée par le Kenya, elle ne constitue pas un échec annoncé.

Dans ce contexte, l'opération de la « Force de répression des gangs » (sigle anglais GSF ou



Godfrey Otenge, commandant de la MMAS, est-il aussi chef de la FRG

En effet, selon des communications faites dans les réseaux sociaux, notamment Le Facteur

Suite en page 2



L'auberge Le Montcel, qui a été incendié par les gangs.

oublier, les gangs intensifient leurs attaques sur les communautés et affichent avec plus d'audace encore leur défi aux forces de sécurité du pays. Une réalité pro-

des droits humains » (LHDDP) sur l'enrôlement massif de femmes dans des gangs composés exclusivement de femme. Cette organisation de défense des droits

HAPPENNINGS! FROM THE DESK OF RAY JOSEPH What's being concocted for Haiti?

In less than four months, on February 7, 2026, the experiment of plural governance of Haiti, instituted by the International Com-



Erik Prince leading a gang-fighting brigade discreetly.

munity, is scheduled to end, based on the Kingston (Jamaica) Accord, when the Council of Presidential Transition (CPT) was

created on March 11, 2024, and inaugurated in Port-au-Prince, April 25, 2024.

The CPT was tasked with resolving the security problem of the country to allow democratic elections that would result in a transfer of power, on February 7, 2026, to the president and team elected by the people. It's been 18 months since the CPT took office, yet the armed gangs causing death and desolation in all sectors of society have gained more ground, making it impossible to organize credible elections.

It's worth recalling that the CPT, composed of nine (9) members, including seven (7) having voting power, and two (2) observers, is a concept of the International Community, with the U.S.

Continued to page 7

CONFUSION AUTOUR DE LA FORCE DE RÉPRESSION DES GANGS EN HAÏTI

Avant même que soit déployée officiellement cette mission, opération à Liancourt annoncée

Bien que « terminée », la mission kenyane toujours en Haïti

Suite de la page 1

ur Haïti, dans l'édition du 20 octobre, citant la « GSF », fait état de l'« intensification des opérations antigangs dans l'Artibonite ». Ce qui a, selon le même organe de presse, « (...) permis aux forces de l'ordre de libérer la route reliant Petite Rivière, Liancourt, Pont-Sondé et Verrettes, entre autres ». Le Facteur Haïti a précisé que ces routes sont redevenues utilisables par les usagers, après de longues luttes des forces de l'ordre avec les le gang « Gran Grif » de Savien dirigé par Lukson Élan.

Il est aussi rapporté que l'enlèvement des barricades que les malfrats avaient placées sur ces artères, la GSF a pu livrer aux garnisons de police locales de nouveaux blindés, destinés aux commissariats de Pont-Sondé, des Petite Rivière de l'Artibonite et de Liancourt, qui aideront à combattre plus efficacement les criminels.

Le Facteur Haïti rapporte aussi que la Force de répression antigang, appuyée « par la PNH et les FAdH ont dû résister aux positions des bandits qui ont creusé des fossés pour tenter de piéger les véhicules blindés ».

Des actions menées également dans l'Ouest

Le Facteur Haïti se fait aussi l'écho des interventions de la Force de répression des gangs dans l'Ouest. Aussi rapporte-t-il, succinctement, les faits suivants : « Dans l'Ouest, la FSG, la PNH et les FAdH ont été également à l'œuvre à Port-au-Prince et à Pacot, tout comme à Kenscoff (Furcy), dans les zones de Vivi Mitchell, Belvil, Bellevue et à Taras pour neutraliser les criminels et sécuriser les infrastructures critiques et les voies de transit essentielles ».

La Force de répression des gangs venue de nulle part

Pour les observateurs, présentement, la Force de répression des gangs reste une énigme, puisque venue de nulle part. Son arrivée en Haïti n'a jamais été annoncée. Pourtant elle dispose d'un porte-parole, qui s'appelle « commissaire Jack Ombaka ». Dans une déclaration qu'il a faite, annonçant la « première action » de la FRG, il s'est félicité du fait que personne, parmi celle-ci n'a trouvé la mort ni essuyé de blessures.

Mais il est quand même

curieux que des accrochements intenses se sont déroulées entre la FRG, la PNH et la FAdH et le gang dirigé par Lukson Élan, dans plusieurs régions de l'Artibonite, sans que les forces de l'ordre aient subi des pertes. Ces déclarations du commissaire Ombaka rappellent étrangement les communiqués diffusés par la PNH, après des « affrontements sanglants » sanglants se soldant toujours par « plusieurs bandits tués », sans que leurs cadavres soient montrés ou leurs identités rendues publiques.

Il faut souligner aussi que la Mission multinationale d'appui à



Jack Ombaka, porteparole de la MMAS, qui semble devenu porte-parole de la FRG.

la sécurité (MMAS) dirigé par le colonel-policier Godfrey Otege, dont la mission a pris fin au début du mois d'octobre, semble être



Le Premier ministre Alix Didier Fils-Aime se plie, de manière consentante, à toutes les décisions made in Washington, au détriment d'Haïti, de concert avec le CPT.

déployée au sein de la FRG. Puisque, alors que le déploiement de la MMAS ayant été effectué en deux temps et ces arrivées largement diffusées, l'arrivée de son remplaçant, désormais une mission onusienne, n'a pas été annoncée. Selon toute vraisemblance, les décideurs internationaux ayant créé cette force de répression des gangs, avant de déterminer le Conseil de sécurité à mandater la FRG, ont converti la MMAS en cette nouvelle force,

qu'ils disent renforcée pour combattre effectivement les criminels. Voilà le peuple haïtien encore tenu dans le noir, par rapport à cette importante décision la concernant.

Au fait, il n'est pas osé d'accuser ceux qui parlent de lancement des premières opérations de la FRG de fausse représentation des faits, car celle-ci n'a pas encore déployée sur le terrain, en Haïti. La force que les gouvernements américain et panaméen disent vouloir réunie se compose de 5 500 hommes, qui n'ont pas encore foulé le sol haïtien. Personne ne sait quand ils ont débarqué dans aucun port d'Haïti. À moins qu'ils aient débarqué clandestinement. Jamais, dans l'histoire de l'ONU, les forces internationale sous son égide ne débarquent de manière clandestine.

On se souvient que quand il s'agissait de lancer la MMAS, il y a eu recours à un processus assorties de décisions politiques transparentes annoncées préalablement à l'arrivée des troupes. Les policiers kenyans arrivés en mission, en Haïti, se trouvaient à bord des avions immatriculés dans leur pays débarqués avec des effectifs différents, dans le cadre de trois voyages différents. Le nombre total de policiers mis à terre, à Port-au-Prince s'était limité à moins d'un millier, mais jamais les milliers que la propagande des acteurs avait annoncé. Dans la mesure où aucun membre de la FRG n'a pas encore effectué le déplacement vers Haïti, il faut conclure que moins de mille policiers kenyans sont désormais identifiés comme étant la nouvelle Force de répression des gangs. Dans ce cas, le peuple haïtien attend que toute la vérité lui soit communiquée par rapport à la vraie identité de ceux à qui incombe la mission d'éliminer les gangs armés et de rétablir la paix et la sécurité, conditions sine qua non pour que soit tenues des élections justes, transparentes et démocratiques.

Quelles garanties que les zones libérées le resteront définitivement

Après avoir constaté la mission kenyane à l'œuvre, sur le terrain, en Haïti, universellement qualifiée d'échec, même par le chef d'État du pays, William Ruto, il est opportun de se demander à quoi s'attendre avec la nouvelle Force de répression des gangs ? Le mystère qui entoure son déploiement effectif, en Haïti, autorise toutes les conjectures, surtout

que la performance peut ne pas être différente de celle de ses prédécesseurs. Ce qui inspire la prédiction d'Haïti-Observateur, qui avait mis en garde contre un fiasco. Puisque, la surveillance des infrastructures publiques et les installations officiels, dont les policiers du Kenya annonçaient la responsabilité n'a jamais été assurée; non plus la libération de voies publiques et d'autoroutes occupées par les gangs, qui y ont installé des postes de péage, imposant ainsi des taxes aux automobilistes, aux piétons, et même aux écoliers, dans l'indifférence totale des



Lauren Saint-Cyr assume, au nom de ses collègues du CPT, toutes les décisions prises à Washington et dans les capitales occidentales.

dirigeants, sans jamais être inquiétés par les forces de l'ordre du pays. D'ailleurs même en plein cœur de la capitale, à Carrefour-



Lukson Élan, chef du gang de Savien.

Feuilles, tout ce qui y passe (résidents, écoliers, piétons, automobilistes et camionneurs, bien sûr, sont astreints aux paiements imposés par les malfrats. Tout cela pendant la présence des forces kenyanes.

Par ailleurs, aucun des « territoires perdus », comme l'avait décrit l'ancienne ministre de la Justice reste toujours zones de non droit. Les autorités haïtiennes n'ont pas profité de l'aide offerte à la sécurité par la MMAS pour réhabiliter et remis en fonction la plus de trentaine commissariats de Police dont les garni-

sons ont été chassés et les infrastructures détruites. Il faut signaler aussi que les exécutions en série, les assassinats, les kidnappings, les vols et les viols, les incendies de maisons ou encore les attaques violentes récurrentes des quartiers, dont les plus privilégiés sont Kenscoff et ses communes, Croix-des-Bouquets, les hauteurs de Pétiion-Ville, Cabaret, Montrouis, etc., dans l'Ouest; ou quasiment toutes les communes du département de l'Artibonite; ou encore Saut-d'Eau, Mirbalais et leurs communes, la présence de la MMAS n'a pas été une présence dissuasive contre les gangs, qui restent littéralement maître du milieu, en dépit du déploiement des policiers kenyans.

La MMAS, un échec réel : Le président du Kenya l'impute au manque de financement

Bien que la nouvelle force de sécurité annoncée pour « remplacer » la MMAS accède au statut de force onusienne, lui faisant bénéficier du financement souscrit par les pays membres, des doutes persistent sur les moyens dont elle dispose pour accomplir sa mission. Car les non-dits concernant son évolution, sur le terrain, en Haïti, pourraient receler des surprises. Même le président du Kenya, William Ruto, n'avait rien révélé au sujet des policiers de son pays au sein de la Force de répression des gangs.

En effet, dans son discours, par-devant la 80^e Assemblée générale des Nations Unies, le président Ruto a reconnu l'échec de la Mission dirigée par la Police kenyane en Haïti, l'attribuant au sous financement dont elle a été l'objet. Aussi a-t-il souhaité que les moyens soient engagés en vue d'assurer le plein succès de la nouvelle force. D'autre part, la résolution du Conseil de sécurité autorisant le lancement de la FRG sur le sol d'Haïti ne mentionne pas sa fusion avec la mission kenyane. De même que, les États-Unis et le Panama, pays demandeurs de la formation d'une force de 5 600 pour « remplacer » la MMAS et plaçant la requête devant les membres du Conseil de sécurité pour en approuver la création et en faire une mission de l'ONU.

On s'imagine que le lancement d'une mission onusienne devrait être, tout au moins, à l'instar de la MMAS, dotée des conditions inscrites dans l'accord

Suite en page 7

A Father Fighting from the Grave: Exposing the Corruption in New York Family Court

By Enock Pericles *

My name is Enock Pericles, and my story is a painful reflection of the deep flaws in the New York family court system, particularly in how it treats Black fathers. On April 16, 2020, my life was forever changed when my ex-girlfriend, Blondyne Jean-Louis, the mother of my two children, passed away suddenly from COVID-19. In the wake of this tragedy, I expected that, as their biological father, I would assume custody of my twins. Instead, what followed was a years-long battle, one fraught with false accusations, delays, and blatant disregard for the truth.

The nightmare began when Blondyne's sister, Sergelyne Jean-Louis Camille, filed a false motion in family court. She swore under oath that I had died in the earthquake that devastated Haiti in 2010. Her motive? To secure custody of my children for financial gain. What makes this even more absurd is that Sergelyne knew I was alive; she had received a personal check from me to assist with Blondyne's burial expenses. Despite this, she chose to lie, weaponizing the court system against me—a living, breathing father—hoping to profit at the expense of my children's well-being.

In addition to lying about my death, Sergelyne Jean-Louis Camille's betrayal runs even deeper. In November 2015, I gave her a check for \$3,000 to help her avoid eviction. This financial support—five years after she claimed I died in the 2010 Haiti earthquake—proves that Sergelyne knew full well that I was alive. Yet, despite this, she lied to both the Supreme Court and Family Court, even using a notary to legalize her false petitions. She committed a grave injustice, manipulating the system for her own benefit. Ms. Jean-Louis Camille is fully aware that I have been in my children's life from birth and have provided for them financially and emotionally. I have never been a dead-beat dad.

Essentially, Sergelyne committed perjury. According to the Merriam-Webster Dictionary, perjury is "the voluntary violation of an oath or vow either by swearing

to what is untrue or by omission to do what has been promised under oath." In plain terms, it is lying under oath—a serious criminal offense. By swearing in court that I had died in the 2010 Haiti earthquake, despite having received checks directly from me years afterward, Sergelyne knowingly and deliberately deceived the courts. Her false testimony did not simply distort the truth; it caused lasting harm to my children and to me, undermining justice in one of the most important matters a court can decide: custody of children.

In January of 2021, I contracted Covid and was hospitalized for 17 days. My family attempted to contact Sergelyne to several times to let her know of my own critical situation, but she never responded. Thankfully, I recovered and survived that scary ordeal. By this time her plans to commit perjury and present fraudulent claims to the court were already under way. We have tried to resolve this issue amicably, but to no avail.

What is most infuriating is how easily the court accepted this lie without question. They relied solely on the testimony of my children's aunt and her false claim that the twins had no living parent. No one thought to question the narrative or investigate the truth. No one reached out to me. No one verified that I had, indeed, been deceased for a decade. Instead, the court granted her custody of my children, perpetuating a fraud that has had lasting consequences on my family.

The court's failure to investigate these claims has not only allowed her fraud to continue but has also further alienated me from my children. The twins have been coached by Sergelyne and their lawyer, Ms. Beverly Jan Gertler, to distance themselves from me. In fact, Gertler, their appointed lawyer, once stated in court that the only way I could see my children was if I terminated my parental rights altogether—a heart-wrenching proposition for any parent. Due to these lies, my visitation rights were unjustly stripped away, further deepening the divide between my children and me.

The court has since

acknowledged that I am, in fact, the biological father of my children. Yet, to this day, I have not been granted custody of my kids. Every step of the way, I have faced red tape, delays, and a system that seems more interested in preserving its bureaucratic inertia than in ensuring justice. I have provided proof of every thing—my identity, the falsity of Sergelyne's claims, and my financial support for my children. Still, the court drags its feet while my children grow older, nearing the age where custody battles become moot.

Sergelyne's unfit guardianship is evident not just in her criminal behavior but also in the toxic environment she has created for my children. She has set a poor example, teaching them how to lie, steal, and evade consequences. Her actions—telling them I'm dead when I'm very much alive—will undoubtedly cause long-term psychological trauma for my kids, leaving scars that may never fully heal.

This isn't just about me. It's about the emotional well-being of my children, who deserve the truth, love, and stability only a present father can provide. Yet, because of lies and systemic failures, they remain trapped in a web of deceit. The court's failure to act swiftly and responsibly has left my children in the hands of someone who is damaging their lives.

How did this happen? How could the court be so negligent as to rely solely on one woman's false testimony without so much as a cursory fact-check? And why, after all the truth has come to light, has there been no urgency to rectify the situation?

The injustice of my situation becomes even more apparent when you consider that the state of New York has deemed me responsible enough to care for a foster child, yet I am still denied custody of my own biological children. On November 26, 2024, I was granted foster parent responsibility for an 8-year-old boy named Marc, whose mother was tragically killed in NYC late last year. The fact that I have been entrusted with the care and well-being of a vulnerable child should serve as undeniable proof of my

fitness as a parent.

This reality echoes the principles affirmed by the Supreme Court in *Troxel v. Granville* (2000), where it was stated:

*"The Due Process Clause prevents the government from intruding on fundamental rights and liberty interests, one of which is the liberty interest that parents have in controlling the care and custody of their children. The state may not give rights to any third party to challenge any decision by a parent regarding visitation with that parent's child in state courts. Giving a state court judge the discretion to determine the best interests of the child in these situations violates due process, especially when there is no allegation that the parent is unfit. It is reasonable to presume that parents will act in the best interests of their children, so the state should not interfere and take that role away from them."*¹

Yet, despite this clear demonstration of my capability, the court continues to delay and obstruct my rightful custody of my own children. This glaring contradiction exposes the deep flaws and injustices within the family court system—a system that seems more willing to separate Black fathers from their children than to reunite them."

This experience is not just my own; it is emblematic of how Black fathers are routinely treated by the family court system in New York. We are often disregarded, our rights overlooked, and our presence as responsible, loving fathers questioned or outright dismissed. My case is just one of many, but it shines a harsh light on the systemic flaws that disproportionately affect Black men in their pursuit of custody and justice.

I want to share three recommendations for how the court system can improve to prevent tragedies like mine from continuing to occur.

1. Verify Claims Before Taking Drastic Action

It is unacceptable that the court would make life-altering decisions about custody based on one person's testimony without verifying the facts. In my case, the court did not even attempt to confirm whether I was truly dead before allowing my children to be placed in the care of their aunt. As a matter of fact, I work for the City of New York, so it would have been easy to confirm that I am in fact alive. A simple phone call, a search of public records, or even requiring a death certificate

would have easily debunked the lie. Moving forward, courts must be required to perform due diligence in verifying critical claims, especially those regarding the status of a parent, before making decisions that affect the future of children.

2. Enforce Penalties for Filing False Statements

The courts need to take a much firmer stance against individuals who knowingly file false motions or give fraudulent testimony. Sergelyne Jean-Louis Camille knowingly committed perjury, a criminal act, to deprive me of my children. Yet, there has been no consequence for her actions. The lack of accountability emboldens people like her to manipulate the system. By enforcing penalties for false statements and ensuring that those who commit perjury face criminal charges, the court can deter others from attempting to game the system in the future.

3. Prioritize the Rights of Biological Parents

The court system must do a better job of prioritizing the rights of biological parents. I am my children's father—there is no dispute about that. Yet, despite being alive, willing, and able to care for my children, I have been forced into a years-long battle to reclaim my parental rights. The default position of the court should be to place children with their biological parents unless there is clear and compelling evidence that doing so would be harmful to the child. Instead, my case shows that the court is all too willing to overlook the rights of Black fathers in favor of other parties with ulterior motives.

The New York family court system failed my children, and it failed me. But my story is not unique. It is time for the system to recognize the value and rights of Black fathers and to ensure that no one else has to endure the nightmare I have faced. My children deserve better. All children do. And so do their fathers.

Reference: ¹
<https://supreme.justia.com/cases/federal/us/530/57/>

Henock ericles
1088 East 42 Street
Brooklyn, NY 11210
646-697-0601



HAITI-OBSERVATEUR EN LIGNE

En attendant la construction du nouveau site, l'édition hebdomadaire peut être téléchargée : haiti-observateur.ca

Ensuite cliquez sur ARCHIVES, puis choisissez l'édition courante ou celle désirée.

La tutelle recyclée et l'humiliation programmée

Par Hugues Célestin *

Jeudi 2 octobre 2025. Sur le boulevard du Cap-Haïtien, à hauteur de Carénage, il est environ trois heures de l'après-midi. La mer, compatissante, murmure encore les refrains perdus des vieux troubadours haïtiens. De petites vagues tendres et impuissantes, caressent la coque d'un bateau marchand venu flairer les restes d'un pays qu'on solde à la criée sur le marché mondial du désespoir. L'air est tiède, presque doux, une ironie du climat tropical qui s'acharne à embellir la déchéance. Il embaume la puanteur des déchets entassés en pyramides, monuments à la gloire de la négligence publique. Jadis capitale touristique et historique d'Haïti, le Cap n'est plus qu'un musée à ciel ouvert de la décadence nationale.

Soudain, au « *Lakay Bar Restaurant* », apparaît l'un de ces demi-dieux de la République fantôme, le très pompeux directeur de l'Unité de Lutte contre la Corruption (ULCC). Une dizaine de policiers l'encadrent, fusils brillants, regards sévères ; la patrie en alerte ! On croirait qu'ils s'appêtent à affronter un bataillon du gang-milice « *Viv Ansanm* », un prédateur fiscal ou un trafiquant notoire. Le super-directeur venait simplement dîner dans le cadre de sa mission d'État gastronomique. Il singe les manières de la confrérie des truands officiels ; le Conseil présidentiel de transition (CPT) et de son gouvernement.

Voilà donc les rejetons des

classes moyennes supérieures, ces éléments en équilibre instable entre frustrations et privilèges, ne détiennent aucun véritable instrument de pouvoir. Ils renient amis et origines, s'empressent d'orgueil et finissent par mépriser tout ce qui sent peuple, travail, et pauvreté. Dans cette République des vanités, le temps fait justice ; tôt ou tard, leurs alliances se briseront et ils se trahiront les uns les autres. Leurs emplois disparaîtront dans un souffle, leurs gardes du corps seront remerciés à grands coups de révérences, leurs téléphones sombreront dans un silence pesant et leurs cocktails mondains s'évanouiront dans l'oubli. Cette maîtresse impitoyable, l'Internationale, raturera leur nom du grand livre et leur présentera la facture avec la même délicatesse qu'on offre une guillotine à un courtisan.

La GSF et l'ombre de 1825

Depuis que les bottes américaines ont foulé le sol haïtien en 1915, Haïti reste le laboratoire préféré des puissances étrangères, où l'on expérimente la dépendance sous l'étiquette de la « coopération ». Entre temps, les institutions nationales s'affaiblissent inexorablement, laissant place à une dépendance extérieure de plus en plus étouffante. Entre 1993 et 2000, Haïti a connu une collection de missions internationales ; MICIVIH, UNMIH, UNSMIH, UNTMIH, MIPONUH, MICAH comme un patient résigné avale ses pilules, sans jamais guérir du mal qu'on prétendait

soigner. En 2004, MINUSTAH arrive avec un mandat plus lourd, armé et internationalisé. De 2017 à 2019, la MINUJUSTH, puis le BINUH ont pris des allures plus discrètes, sans casques bleus ni fanfare, comme si la dépendance, allégée de ses bottes, devenait soudain liberté.

Née de la résolution 2699 du Conseil de sécurité en octobre 2023, la Multinational Security Support Mission (MSS) n'aura été qu'une sous-traitance coloniale du chaos haïtien. Dirigée par le Kenya, mais entièrement téléguidée depuis Washington, elle a épuisé son mandat le 2 octobre 2025 sans autre bilan que la confusion, la dépendance et la désillusion. Une mission de façade, où quelques soldats caribéens font office d'alibi régional pendant que les vrais commanditaires comptent les dividendes géopolitiques.

Le 30 septembre 2025, le Conseil de sécurité des Nations Unies, fidèle à sa logique d'ingérence répétitive, a adopté une nouvelle résolution instituant une force internationale de sécurité en Haïti ; la Gang Suppression Force (GSF). Forte de 5 500 personnels policiers, militaires et civils, cette force se présente comme plus « robuste » que la MSS, dotée du pouvoir d'arrestation et autorisée à intervenir seule ou en collaboration avec la Police nationale d'Haïti (PNH). Mais dans un contexte où la souveraineté est déjà fragilisée, les risques d'abus sont évidents. Officiellement, la GSF doit mener des opérations ciblées contre les

gangs, sécuriser les infrastructures vitales et rétablir l'autorité de l'État dans les zones contrôlées par les groupes armés. Son mandat initial de douze mois repose sur des contributions volontaires des États membres ; autrement dit, sur des promesses aléatoires.

Ainsi, comprendre la GSF, ce n'est pas seulement décrire une énième force armée internationale, mais interroger le modèle de gouvernance imposé à Haïti depuis plus de trois décennies. Un modèle où la sécurité, la justice et même la politique sont devenues des produits d'importation. Derrière le discours séduisant de l'assistance, c'est en réalité une logique de tutelle qui s'est solidement installée. L'État haïtien, affaibli par des crises internes et dépossédé de ses moyens d'action, a vu ses principales prérogatives transférées à des agences internationales, à des forces étrangères ou à des « experts » mandatés de l'extérieur. Ce qui n'était au départ qu'une ingérence provisoire, présentée comme une réponse à l'urgence, s'est peu à peu transformé en dépendance structurelle ; administrative, financière et sécuritaire.

L'ombre du passé colonial plane à nouveau. Tandis que l'ONU s'affaire à imposer une nouvelle mission armée sur le sol haïtien, la France, dans un geste d'une hypocrisie raffinée, annonce fièrement une « aide humanitaire » de 800 000 plats chauds. Voilà donc la charité à la place de la justice ! Au lieu de rendre ne

serait-ce qu'une parcelle de la rançon de 150 millions de francs-or arrachée à Haïti par le roi Charles X en 1825. Ce hold-up diplomatique qui fit payer aux anciens esclaves le prix de leur liberté, Paris distribue des gamelles comme on jette des miettes à la misère qu'il a contribué à créer. Cette rançon, remboursée à coups d'emprunts aux banques françaises, a étranglé le pays pendant un siècle et bâti les fortunes de la métropole. C'est une insulte à la mémoire, une gifle à la dignité nationale. Haïti restera face à la même arrogance d'un monde qui préfère perpétuer la dépendance plutôt que de rendre justice.

Les voix longtemps étouffées vont briser le silence, réclamant justice, dignité et sécurité véritable, sans troupes d'occupation ni le joug de la tutelle étrangère. Face à la décadence des élites corrompues, à leur trahison et à l'arrogance d'un ordre international qui persiste à dicter nos vies, le peuple haïtien se relève enfin. De cette colère légitime jaillira une Haïti souveraine, fière et inébranlable, maîtresse de son destin et capable de briser pour de bon les chaînes de l'humiliation séculaire.

* **Hugue Célestin**

Grand Pré, Quartier Morin, 08 octobre 2025

Membre de :

- Federasyon Mouvan Demokratik Katye Moren (FEMODEK)
- Efo ak Solidarite pou Konstriksyon Altènativ Nasyonal Popilè (ESKANP)

DE BROSSE & STUDLEY, LLP

Richard A. De Brosse
Attorney at Law

ACCIDENTS * REAL ESTATE MAL-
PRACTICE

182-38 Hillside Avenue (Suite 103)
Jamaica Estate, N.Y. 11432

Tel.: 718-658-3000. Fax 658-658-3187

rdebrosse@QueensLegalPlaza.com





COUPE DU MONDE 2026 !

Grosse désillusion : Haïti s'en éloigne

Jacques Brave

DERNIERS RÉSULTATS

Jeudi 9 octobre 2025 : Haïti bat Nicaragua 3-0 ; Costa Rica et Honduras 0-0

Lundi 13 octobre 2025 :

Honduras bat Haïti 3-0; Costa Rica bat Nicaragua 4-1

Restent à jouer 13 novembre : Haïti vs Costa Rica ; Nicaragua vs Honduras

18 novembre : Haïti vs

Nicaragua; Honduras vs Costa Rica

CLASSEMENT ACTUEL

1-Honduras, 8 Pts Gd +5 ; 2-Costa Rica, 6 pts Gd +3; 3-Haïti 5 pts Gd 0; 4- Nicaragua 1 pt Gd

pts	J.	G.	N.
P.	+/-		
1	Honduras		
8	4	2	2
0	+5		
2	Costa Rica		
6	4	1	3
0	+3		
3	Haïti		5
4	1	2	1
0			
4	Nicaragua		
1	4	0	1

Il y a un an, dans ces mêmes colonnes, *Haïti-Observateur* sonnait l'alarme pour attirer l'attention sur le fait qu'aucune mesure n'a été prise, pour qu'Haïti puisse être de la grande fête mondiale de l'été 2026. Nul ne peut savoir combien de nos compatriotes ou descendants de notre nation vivent dans cette Amérique du Nord : 2,3 millions, jusqu'à peut-être 4 millions, aux USA. Encore un nombre indéchiffrable, au Canada, mais qui, sûrement, atteint ou dépasse le million et un nombre moins élevé, mais quand même important, dans beaucoup d'autres, au Mexique surtout, ces dernières années. En tout cas, si, sur le papier et dans les chiffres, Haïti est insignifiant pour la FIFA, au point d'être méprisée, humiliée, même détruite, particulièrement, ces derniers temps, au point que l'organisme qui dirige le football mondial se permet de ne pas respecter et de ne pas appliquer, d'ignorer même, de « *kwaper* », d'ignorer des décisions prises, non pas par des tribunaux haïtiens, mais par la Justice du pays où elle a son siège, un verdict en plus ratifié par le tribunal fédéral du pays où elle a son siège, la Suisse, se permettant même d'intimer l'ordre à ses suppôts haïtiens, donc à l'organisme offi-

ciel haïtien reconnu et ayant délégué, au nom des lois du pays d'Haïti de gérer le football haïtien, la Fédération haïtienne de football (FHF), dont elle a de facto pris la direction et la gestion, lui passant des instructions de ne laisser personne entrer à la Fédération, après la décision des tribunaux suisses, en 2003, infligeant une autre humiliation historique aux dirigeants politiques haïtiens, au peuple d'Haïti, et, plus grave, aucune des autorités du pays n'a jamais réagi à cette insulte, cette humiliation; ainsi, autre fait humiliant, ce sont ceux-là même qui ont créé le complot pour humilier et détruire les footballeuses haïtiennes, incluant sa méga star, malgré leur démenti personnel et les démentis des instances judiciaires de trois pays, Suisse, France et Haïti, alors que tout le monde au pays savait que ce complot, qui a détruit le football, en Haïti, est l'œuvre de voyous qui voulaient s'en servir pour blanchir des millions venant du Trafic de drogue, d'organes et des fonds publics volés à travers l'aide internationale, surtout les fameux fonds Petro Caribe.

La FIFA, on ne sait comment, est tombée dans le panneau. En tout cas, elle a humilié les dirigeants d'Haïti, d'honnêtes citoyens, dont les cheveux ont été blanchis sous le harnais du football, tous d'humbles honnêtes citoyens, dont le seul tort fut d'avoir parfois oublié et sacrifié leur propre vie, leur propre famille, pendant plus d'un demi-siècle pour consacrer toute leur existence au développement du football, dans un pays où le sport est totalement oublié, aussi bien par l'Etat que par les instances financières privées.

Pourquoi des matches à Aruba ?

Comment peut-on espérer se qualifier pour une Coupe du monde lorsque votre pays n'organise aucune activité, même pas de compétition de football depuis six ans. Haïti a une longue tradition et histoire de Coupe du monde, dont notre pays dispute les préliminaires depuis bientôt un siècle, exactement depuis l'édition de 1934, en Italie, et notre pays sait que c'est une campagne que l'on planifie longtemps à l'avance avec minutie. Or, en 2022 on nous a foutu une mascarade et on laisse le Mondial 2022 la tête basse : un simple acte de présence!

À bien regarder, la campagne 2026, au lieu de présenter une

alternative au fait que la capitale est à feu et à sang, on a choisi plutôt au contraire de préférer financer les matches de Coupe du monde d'Haïti sur le territoire de la colonie hollandaise de Aruba ! Presque sans supporter !

Il n'y a pas de doute que le drame qui nous fait pleurer, cette semaine, c'est l'éloignement, la diminution de nos chances d'être de la fête de l'été prochain, la World Cup 2026 !

En 1974, alors que, dans notre sous-continent, on avait droit à un seul qualifié, on était la ! Et, aujourd'hui, qu'on en arrive à huit élus, on risque grandement de rater la fête et la faute en revient à un groupe de facto sans aucune attache avec la patrie de Dessalines !

La faute à qui ? D'abord, c'est la FIFA qui maintient trois dirigeants qui n'ont plus rien à voir avec le pays, Haïti, et qui n'ont aucun passé aucun amour pour le football, aucun passif pour Haïti, et qui, de connivence avec ceux qui détruisent Haïti, pour s'enrichir en pillant ses ressources, même l'argent qui n'appartient pas au pays, que d'autres pays lui ont prêté pour qu'il se développe et changer les conditions de vie de ses habitants en invoquant des projets bidons de construction de vingt-cinq stades, et bien plus, qui se permettent, en collusion avec des trafiquants de drogue, de chasser les dirigeants légitimes du football, d'avilir les femmes, qui se dévouaient encore à former des jeunes en plaçant des sbires à eux à la tête de la FHF pour continuer à blanchir des sommes colossales venant de tous genres de Trafic qui se fait dans le monde et dont Haïti est devenu le malheureux centre.

A deux matches de la fin de cette phase finale et malgré cette défaite catastrophique devant Honduras (3-0), lundi, qui envoie Haïti à la troisième place des « *qualifiés* » nous aurions encore une chance de qualification, puis que, mathématiquement, avec cinq points et en troisième position au classement, l'Equipe nationale (désormais troisième) si elle a peu de chances de se qualifier directement, mais en gagnant ses deux derniers matches qu'elle reçoit Costa Rica (le 13 novembre) et Nicaragua qu'elle accueille également (le 18 novembre) pourrait totaliser 11 points et accrocher au mieux la place des barages intercontinentaux. Certes, avec Honduras bien installé en première position avec 8 points et

une confortable différence de but et Costa Rica avec six points et un dernier match contre Honduras à domicile les TICOS costaricains sont mieux placés, sauf qu'Haïti les reçoit le 13 novembre.

Donc même dans l'éventualité d'une double victoire, lors de nos deux matches restants, nous en serions à un total de 11 points, ce serait hypothétique de décrocher la première place pour nous qualifier.

Aucun programme de préparation

Haïti possède une longue expérience de préparation d'une campagne de Coupe du monde, une expérience remontant aux années 1965/1975, et notre credo était celui de ne rien négliger des moindres détails, et surtout de faire notre credo à savoir qui veut aller loin prépare sa monture. C'est ainsi que nous avons raté de peu le Mondial Mexico-1970, lorsque nous avons terminé deuxième des éliminatoires derrière El Salvador. Une expérience qui, renouvelée en 1974, a aidé Haïti à se qualifier pour Allemagne-74. On devait continuer sur la lancée, et pour Argentine-1978, on a encore terminé deuxième dans la course des qualifications, derrière le Mexique. Depuis, le pays n'a plus été aussi près du but dans la course des qualifications. À partir de cette date, on est tombé en pleine crise politique et les moyens n'ont plus été versés par l'Etat. Alors qu'Haïti s'enfonçait dans l'a peu près, l'Etat n'a plus accompagné la FHF pour une campagne.

Depuis une décennie, Haïti a repris une politique d'équipe nationale et avec l'apport et les moyens de jeunes joueurs éclos et formés dans des pays développés, l'Equipe nationale a retrouvé de l'ambition et un niveau supérieur, si bien qu'Haïti a été qualifiée pour la Copa America du Centenaire, en 2016 et s'est distingué dans la Gold Cup-2019, se hissant jusqu'aux semi-finales et tombant de peu, après prolongations. Ce qui avait soulevé un vent d'espoir et un optimisme pour Qatar-2022, espoir renforcé par l'offre que le Qatar donnerait à Haïti un des sept stades construits pour l'organisation de ce Mondial. En guise de support, après les destructions causées à nos déjà modestes installations de football, par le tremblement de terre du 12 janvier 2010, et qui devait se concrétiser après le Mondial

2022, offre pour laquelle la Sélection d'Haïti avait été au Qatar, le 17 novembre 2010, lors de la célébration de la victoire de ce pays dans sa candidature pour l'organisation du Mondial 2022.

Il est vrai donc, depuis la crise de 2020 et le naufrage qu'elle a créé dans le foot, Haïti, le pays, se contente de se présenter, vaille que vaille, dans les rendez-vous internationaux mêmes les plus importants. On est arrivé à un point de nonchalance d'aller à la phase finale de la Coupe du monde féminin, en Australie 2023 avec trois semaines de préparation.

À l'occasion de cette Coupe du monde 2026, qui se déroule quasiment chez nous, on espérait un changement d'attitude et un respect dans la préparation de la campagne, compte tenu du poids du rendez-vous, mais, dès le départ, on motivait les responsables, soulignant que c'était faisable avec huit places pour notre zone et on espérait que si l'on a été en Allemagne 1974, lorsqu'une seule place était disponible, on n'a donc pas le droit d'être absent lorsque huit places sont disponibles pour cette édition 2006. Comme illustration de ce gâchis, que la FHF a fait dans cette campagne World Cup 2026, en choisissant d'élire, d'accueillir ses matches dans ce petit îlot des Antilles néerlandaises, alors s'agissant d'un Mondial et de ce rendez-vous à ne pas rater, en Amérique du Nord, il y avait d'autres options que les Antilles néerlandaises pour accueillir nos adversaires, sachant que le poids des supporters est crucial et indispensable pour se qualifier. Or, il y a d'abord Cap-Haïtien, ville toujours ouverte et accessible aux vols internationaux et ayant déjà accueilli des matches officiels dans le passé. De légers réaménagements auraient pu y être rapidement réalisés pour le faire certifier, notamment dans la structure de l'éclairage, l'essaimage de pellettes de caoutchouc sur la pelouse artificielle. Il serait nécessaire, surtout de retoucher l'éclairage, insuffisant pour la Télé; la pelouse artificielle est neuve, ayant été installée en 2019, sous l'administration du défunt président Jovenel Moïse. Les vestiaires auraient pu être reconditionnés, car, pour gagner, il faut avoir un vrai home-game. Une qualification en Coupe du monde rapportera, dit-on, 14 millions de dollars. Donc

Suite en page 9

GRENN PWONMENN

Batay pou demokrasi jwenn rekonpans li merite

Mounn k ap suiv sa k ap pase lot kote, pa selman Ayiti, deja okou ran sa k te rive vandredi 10 ok tob, nan kesyon « *Pri Nobel pou lapè* » (Prix Nobel de la paix). Se Maria Corina Machado ki te pote gwo lo a. Se li menm Komite Nobel la, nan peyi Novej, ann Ewop, chwazi pou resevwa pri a.

Madam Machado se youn dam nan peyi Venezwela ki gen anviwon 20 lane depi l ap batay pou demokrasi, epi nan denye eleksyon nan peyi sa a, kote se Nicolas Maduro k ap dirije jan lide l di l, dam sa a te arive mete tout opozisyon an ansanm pou de fann demokrasi nan denye eleksyon nan fen lane pase. Menm si tout peyi rekonnet ke se gwoup li a ki te genyen eleksyon an, Maduro te prete seman youn twazem fwa kom prezidan, nan dat 10 janvyè 2025 a.

Men fann vanyan sa a, Maria Corina Machado, pa okipe Maduro, li rete nan peyi l ap pouse mesaj demokrasi a, menm si l oblije kache pafwa, paske prezidan an ak bann move sije l yo ta vle disparèt dam sa a. Enben, kounnye a ke lemond antye kan pe ak Komite Nobel la pou dam

sa a, se Maduro ki pou veye zo l. Li pa konn kisa k ap tann ni pi devan.

Prezidan Donald Trump fè bèk atè devan Maria Corina Machado

Mounn sezi paske prezidan ameriken an, ki te nan konpetisyon pou se li ki pou te resevwa Pri Nobel la fè bèk atè. Kouman sa rive, apre ke prezidan Donald Trump t ap resevwa bravo nan men patizan l yo pou gwo travay li nan kesyon sispans batay ant peyi Izrayel avek Palestinyen yo nan Gaza.

Mwen menm, mwen kwè ke Komite Nobel la konprann ke, se lon sa k ap pase nan peyi Etazini kounnye a, depi prezidan Trump monte opouvwa nan dat 20 janvyè lane sa a, pa otorize yo pou y al bay msye youn grad de plis pou l kontinye bay traka. Asireman, nou konprann mwen, paske se gwo tèt chaje prezidan sa a bay peyi Etazini depi l pran mnyèt la. Li fè sa k nan lide l. Demokrasi ap pran baf tout tan kounnye a, se diktati k ap monte. Jan prezidan

an aji se lagè sivil l ap prepare nan peyi isit. Pa ka gen « *Prix Nobel de la paix* » pou youn mounn kon sa, menm si l monte gwo machin pwopagann ki t ap pouse non l devan. Nou bat bravo pou Maria Corina Machado !

Ann rantrè lakay kote demokrasi a ap pran baf tou !

N ap mande si Ayiti ap janm ka poze kandidati l pou « *Prix Nobel de la paix* ». Paske se pa mounn ase ki ka resevwa pri a. Peyi ak oganizasyon ki soutni mouvman demokratik la kapab kandida pou gwo pri sa a. An palan de sa, kandida ki genyen pri a resevwa youn meday ki fèt ak lò, youn diplom espesyal, epi youn kantite lajan ki monte jouk 11 milyon dola.

Eske Ayiti ap janm rive nan nivo pou swa gouvnmnan os non kèk pèsonalite ta rive vin kandida pou « *Prix Nobel de la paix* » ?

Annou konsidere sa k ap pase lakay kounnye a, kote yo bliye kesyon demokrasi a depi byen lontan. Premyeman, pa gen de mokrasi san eleksyon. Denye fwa te gen youn eleksyon ann Ayiti se

te nan lane 2016, avèk PHTK (Pati ayisyen tèt kale) pou mete Jovnel Moyiz prezidan. Epi depi yo te fin ansasinen msye, nan dat 7 jiyè 2021, se bliye kesyon eleksyon. Se mesye etranje yo ak CORE Group yo a, youn bann diplomat etranje nan Potoprens ki te nomen Premye minis yo, Ariel Henry, epi yo di Claude Joseph bay talon w, paske se msye, antan ke Premye minis sou Jovenel, ki te kouri pran pouvwa apre zak ansasinay la.

Menm etranje yo, sitou Ameriken te, voye Ariel Henry ale. Okontrè, se nan peyi Etazi ni msye ye depi Ameriken te kenbe l isit pandan li te sot nan peyi Kenya kote l t al pale ak prezidan peyi a, William Ruto. Se te youn mal pou youn byen pou Ariel, paske gang ki te pran kontwòl Ayewopo Tous saint Louverture te bay msye pringa pou l pa met pye l Ayiti, paske yo t ap arete l epi sa t ap pase mal pou li.

Se konsa Ameriken yo te ranje ak gouvnmnan CARICOM yo epi lot gwo zotobre parèy yo, ki te reyini nan Kingston, Jama yik, pou yo monte youn gouvnmnan ak 9 prezidan pou Ayiti, osnon sa nou rele prezidans 9 tèt la, 7 ki gen dwa vote epi 2 k ap obsève. Yo mete gouvnmnan an sou pye nan Kingston, nan dat 12 avril 2024, epi 25 avril li vin prete sèman nan Potoprens. 25 oktob ki

pral vin la a ap fè gouvnmnan an 17 mwa. Li pa reyalize sa yo te mande l la, pou l mete sekirite nan peyi a, dekwa pou eleksyon te ka fèt epi pou yo renmèt pouvwa nan dat 7 fevriye 2026.

Antouka, ensekirite vin blayi toupatou ak gang ki pran kontwòl 90 pou san (90 %) kapital la. De patman Lwès ak Latibonit, kote ki gen plis mounn ki ka vote pase tout rès peyi a, anba kontwòl gang, ki vin blayi nan Plato Santral tou. Yo sispans pale de eleksyon mwa novanm, jan yo te di, pou renmèt pouvwa 7 fevriye 2026. Kounnye a, nou tande eleksyon pou 29 mas 2026, pou renmèt pouvwa 18 me 2026, jou fèt drapo a.

Antouka, yo ka twonpe mounn ki aksepte pou yo twonpe yo. Men nou menm, nou kwè Konsey prezidansyèl tranzisyon an, sa yo rele KPT a. ap twonpe sa yo ki aksepte pou yo twonpe yo. KPT a ap prepare pou l kontinye pedale san rete.

Kòm se etranje ki te mete yo chita kote yo ye a, n ap tann etranje yo pou n wè kijan yo pral debouye yo pou met demokrasi a kanpe toutbon. Men nan ret tann tout tan konsa, nou ka tounen pwa tann. Sa k vle konprann va konprann. Nou pa ka nan KPT pou vitam etènam !

TiRenm/ Grenn Pwonmennen

Carte de crédit : Le bonheur à crédit, les ennuis en prime (Happiness on Credit, Headaches Included)

Bonè sou kredi vini avèk pwoblèm tou

Par Jan Saint-Macary *

Vous devez 20 000 \$ sur votre carte de crédit. Le taux d'intérêt est de 20 % par an (un taux corant). Cela représente environ 1,67 % par mois

Cas n° 1 : vous ne payez que le minimum (environ 400 \$ par mois)

La plupart des cartes de crédit fixent le paiement minimum à environ 2 % de ce que vous devez. Supposons donc que vous payez **400 \$ chaque mois**.

Voici ce qui se passe :

Au cours du premier mois, environ **333 \$** de ces 400 \$ sont consacrés aux **intérêts**.

Seuls **67 \$** réduisent votre dette.

Le mois suivant, vous devez donc toujours **19 933 \$**, soit à peine moins qu'avant.

Si vous continuez à payer 400 \$ par mois :

Il vous faudra **plus de 11 ans** pour rembourser votre dette. Vous paierez environ **33 000 dollars au total**, soit **13 000 dollars d'intérêts** à la banque.

? **Cas n° 2 : paiement de 1 000 \$ par mois**

Vous payez désormais plus chaque mois, les intérêts ont donc moins de temps pour augmenter.

Il vous faudra environ **2 ans et 3 mois** pour tout rembourser.

Vous paierez environ **3 900 \$ d'intérêts** au total.

Vous économisez environ **9 000 \$** par rapport au paiement du minimum !

? **Cas n° 3 : remboursement intégral des 20 000 \$ avant la date d'échéance**

Si vous payez la totalité avant la date d'échéance indiquée sur votre facture mensuelle :

Vous ne payez **aucun** intérêt.

Vous ne remboursez que ce que vous avez dépensé, pas un centime de plus.

C'est ainsi que les gens utilisent judicieusement leurs cartes de crédit.

? **Conclusion**

Paiement mensuel **Délai de remboursement**

Intérêts totaux **Total payé**

400 \$ (minimum) 11 ans et plus ~13 000 ~33 000

1 000 2 ans et plus ~3 900 ~23 900
Intégralement (20 000 \$) avant la date d'échéance 0
mois 0 20 000

? **Sitiyasyon**

Ou dwe \$20,000 ou kat kredi w. To enterè a se 20 % pa ane. Sa fè 1,67% pa mwa

? **Ka No 1 : Ou peye minimòm lan (apeprè \$ 400 pa mwa).**

Pifò kat kredi fikse peman minimòm lan a 2 % nan sa w dwe. Kidonk ann di ou peye **\$400 chak mwa**.

Men sa kap rive :

Nan premye mwa a, anviwon **\$333** nan \$400 sèvi pou peye **enterè**.

Dèt ou diminye **\$ 67** sèlman.

Konsa, mwa kap vini an ou dwe **\$ 19 933**, ki se yon ti kras mwens pase mwa anvan an.

Si w kontinye peye \$400 pa mwa :

Li pral pran w **plis pase 11 ane** pou peye dèt la.

Wa p peye bank la anviwon **\$33 000 total**, kifè **\$13 000 enterè**.

? **Ka nimewo 2 : Peman \$ 1 000 pa mwa**

Kounye a ou peye plis chak mwa, kidonk enterè monte mwens.

Li pral pran w apeprè **2 zan ak 3 mwa** pou peye tout lajan an.

Wap peye anviwon **\$3 900 nan enterè** total.

Ou ekonomize **\$ 9 000** konpare ak peye minimòm lan!

? **Ka nimewo 3 : ou peye \$ 20 000**

Si w peye li anvan dat limit sou bôdwo mansyèl ou a :

Ou **pa** peye **senk kob** enterè.

Ou sèlman peye sa wdepansè, pa yon pyès lajan plis.

Sa se jan moun te dwe sèvi ak kat kredi lè yo kapab.

? **Konklizyon**

Peman chak mwa **Tan ranbousman**

Total enterè **Peman total**

\$ 400 (minimum) plis ke 11 ane ~ 13 000

~33 000

1 000 2 ane ak plis ~3 900 ~ 23 900

An antye (\$20 000) anvan dat limit la 0 mwa 0

20 000

? **Situation**

You owe \$20,000 on your credit card. The interest rate is 20% per year (a common rate). That's about 1.67% per month

? **Case 1: Paying only the minimum (about \$400/month)**

Most credit cards set the minimum payment around 2% of what you owe — so let's say you pay **\$400 every month**. Here's what happens:

In the first month, about **\$333** of that \$400 goes just to **interest**.

Only **\$67** reduces your debt.

So next month you still owe **\$19,933** — barely less than before.

If you keep paying \$400 per month:

It will take you **more than 11 years** to pay it off.

You'll pay about **\$33,000 total** — that's **\$13,000 in interest** to the bank.

? **Case 2: Paying \$1,000 per month**

Now you're paying more each month, so interest has less time to grow.

It would take you about **2 years and 3 months** to pay it all off.

You'd pay roughly **\$3,900 in interest** total.

You save about **\$9,000** compared to paying the minimum!

? **Case 3: Paying the full \$20,000 before the due date**

If you pay everything by the due date on your monthly bill:

You pay **zero** interest.

You only pay back what you spent — not a penny more.

That's how people use credit cards wisely.

? **Bottom line**

Monthly Payment **Time to Pay Off T o t a l**

Interest Total Paid

\$400 (minimum) 11 years+ ~\$13,000

~\$33,000

\$1,000 2 years+ ~\$3,900 ~\$23,900

Full (\$20,000) before due date 0 months \$0

\$20,000

* **Jan Saint-Macary Ph-D**

HAPPENNINGS!

Continued from page 1

in the lead, using Haiti as an experiment of governance, following the assassination of President Jovenel Moïse on July 7, 2021.

Haitians under the thumb of the International Community

As it was, Claude Joseph, who was interim Prime Minister, at the time of the president's assassination, assumed the presidency and declared a state of emergency. But on July 20, 2021, the CORE Group of Western diplomats in Port-au-Prince pushed him aside and issued a statement, the next day, via the internet, declaring Dr. Ariel Henry Prime Minister in charge of the country. He was forced to resign from that post on April 24, 2024, due to the gangs who took control of Haiti's international airport and threatened to arrest the Prime Minister and do worst to him, were he to come back to Haiti from a trip to Nairobi, the capital of Kenya, an East African country. He had gone there for talks with President William Ruto, regarding the security problem in Haiti. Interestingly, the U.S. authorities saved the Prime Minister's life by allowing him to remain in the U.S., where he had stopped on his way back home. He's been here ever since.

While Dr. Henry was in the U.S. then Secretary of State Antony Blinken met, in Kingston, in a weeklong confab with CARICOM officials as well as those of Brazil, Canada, France and Mexico to hammer out the accord which resulted in the current 9-headed TPC which has failed in its mission of solving Haiti's problems which have plunged the country into a multi-dimensional

crisis.

A "Gang Suppression Force" authorized for Haiti

We're wondering about what is being concocted now for Haiti as the country faces an uncertain future, with gangs having more control than ever. What are we to expect from the latest decision of the United Nations (UN) Security Council which, on September 30, authorized what's called a multinational "Gang Suppression Force" (GSF) for Haiti, with personnel of 5,500, including 50 civilians. It's being deployed to replace the Kenya-led Multinational Security Support (MSS) group whose mandate has come to an end. Reportedly, the Kenyan policemen, who began arriving in Haiti in June 2024, got up to 800 by October 2025, but never reached the 1,000 originally pledged by Kenya. Forget the total of 2,500 that were also mentioned for a regular support mission.

Considering the history of UN intervention in Haiti, will the latest GSF be different from the missions that have operated in Haiti since 2004, when MINUS THA (French acronym for UN Stabilization Mission) came in with thousands of foreign troops? They remained 13 years in the country and left Haiti more destabilized than ever. Whereupon MINUJUSTH, which Haitians call "MINI JUPE" (Mini Skirt), was introduced in the country. Instead of reforming the Justice system, as its name implies, Haiti suffers now from total disfunction of justice. Then it was the turn of BINUH (French acronym for the UN Integrated Office in Haiti) which came into the picture in October 2019, and is still in Haiti. And the "Gang Federation"

became a reality. Now the "Viv Ansanm" (Creole for *Live Together*) has become an expanded gang confederation, operating first in Port-au-Prince and surroundings, and spreading out to Haiti Central Highlands, called "Plateau Central" in French. Under the leadership of former Poli-



Claude Joseph removed from the Prime Minister's Office by the CORE Group.

ce sergeant Jimmy Chirizier, nick named Barbecue, *Viv Ansanm* has been declared a terrorist organization along with *Gran Grif* in the Artibonite region, by the Trump administration.

A private gang-fighting organization in Haiti

The experimentation goes on in Haiti, as Erik Prince, of Blackwater fame, an ally of President Donald Trump, announced that his Global Vectus company has signed a 10-year contract with the Haitian government to fight the gangs. In fact, some of the concern's personnel are already in Haiti, where they've used drones in certain attacks of gang strongholds, causing collateral damage, as some civilians have become victims. To be noted, the Prince organization will also be involved in collecting funds for the government, especially in areas close to

the Haitian-Dominican border, where Customs officials fail to carry out their duty

Understandably, the state has lost its sovereignty, for it can no longer provide security for the country and is unable to have full control of the purse. Would that also be part of the experiment undertaken by the International Community in the laboratory that Haiti has become?

For restoration of Haiti's Sovereignty

The International Community, the U.S. in the lead, won't easily accept their responsibility in getting Haiti in the miserable state it is, especially with armed gangs taking control of the country. I contend, however, that Haiti wouldn't be where it is if the security system for the whole country wasn't messed up with international support.

Let's go back to January 1995, when President Jean-Bertrand Aristide disbanded the Haitian Armed Forces (FAD'H) in reprisal for the September 30, 1991 coup d'etat by some high-level military officials. That was the first major action he took, after he landed in Haiti on October 15, 1994, under the protection of some 24,000 American troops, after his two-year golden exile in Washington. I have said it more than once, instead of his disbanding the FAD'H, President Aristide should have dealt with the top officials who carried out the coup. He shouldn't have thrown out the whole basket of fruits just for three or four rotten ones.

In the void he created, as far as security was concerned, he organized the *Chimeres*, his special gangs which spotted distinctive names, with various units, such as 'Red Army,' 'Sadam Hussein Army,' 'Sleep in the Woods Army,' even 'Cannibal Army,' and more. They caused havoc in Haiti. With their remnants, President Michel/Michael Joseph Martelly in

2011, together with his Prime Minister Laurent Lamothe began organizing the current gangs in view of keeping power with their help for 50 years, according to Jack Guy Lafontant, a PHTK Prime Minister. To be noted, PHTK, in Creole, stands for "Bald-Headed Political Party, which takes its name from the bald head of Martelly, who calls himself "Legal Bandit." We'll point out that Martelly made it to the Haitian presidency, thanks to the support of then Secretary of State Hillary Rodham Clinton.

I maintain that to reinstate security in Haiti, a modern Haitian Army must be remobilized, overseen by a democratic government that eschews corruption and impunity. For, with soldiers that understand the culture of the country and speak the local languages (Creole and French) they can better resolve the problem of the gangs. Since September 28, 2021, I've been repeating the slogan I first published in Creole: "As long as the gang issue isn't solved, nothing can be solved in Haiti. And the foreigners have proved ineffective for the job. An apt program for the International community would be setting up a new army, as Haitians are being trained in some Latin countries, such as Mexico and Colombia to that end.

It's proven that when the Haitian army existed, with a post in all the cities and towns, with their Rural Police component with their auxiliaries, the *Souket Lawouze* (dew shakers), any destabilizing movement anywhere in the land was quickly discovered and reported to headquarters via the Army chain of command. Very quickly that was suppressed. Certainly, a proper Haitian Army will be better for the country than an international "Gang Suppression Force."

RAJ
raljo31@yahoo.com

CONFUSION AUTOUR DE LA FORCE DE RÉPRESSION DES GANGS EN HAÏTI Avant même que soit déployée officiellement cette mission, opération à Liancourt annoncée Bien que « terminée », la mission kenyane toujours en Haïti

Suite de la page 2

conclu à son sujet. Voilà, pourtant, que les exigences formulées par le lancement de celle-ci sont absentes. En tout cas, elles n'ont pas été explicitées dans un document onusien.

On dirait que tout cela reste à faire. Et l'ONU et ses patrons ne doivent pas se permettre de négliger l'essentiel. Dans de telles conditions, il est absurde et incohérent de parler de Force de répression des gangs

enHaïti.

Les photos du colonel-policier Godfrey Otenge et du commissaire Jack Ombaka, les identifiant respectivement comme chef et porte-parole de la MMAS, on devrait s'attendre à un débat sur le personnel. Il n'a pas été donné encore de connaître la nature de la Force de répression des gangs, c'est-à-dire si elle sera policière ou militaire. On se rappelle que des pays africains n'avaient pas accepté d'envoyer leurs militaires dans une mission dirigée

par un policier. Voilà pourquoi certains avaient boudé l'invitation de faire partie de cette force multinationale, qui a été lancée pour soutenir la Police nationale d'Haïti.

En attendant que toutes les zones d'ombre sur la FRG soit mises sous un vrai éclairage, plutôt que maintenues dans l'obscurité, alors les acteurs ****s'enfoncent dans le silence, il faut souhaiter que les forces vives d'Haïti lancent le débat et commencent à interroger ceux qui se croient autorisés à décider

pour Haïti à l'insu du peuple.

Cette stratégie de l'international a l'allure d'une nouvelle couche de conspiration, à l'encontre d'Haïti. Il est donc certain que le CPT, dont Laurent Saint-Cyr assure présentement la présidence, et le gouvernement du Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé en sont partie prenante. Ap pelés à collaborer aux moindres intentions de Washington et de ses alliés, l'équipe au pouvoir se met en mode d'exécutants de toutes les décisions dans les officines

étrangères, et entérinées par l'ONU.

L.J.



Le gouvernement américain dans l'actualité

Hier, mardi 21 octobre marquant le vingt-et-unième jour de « la fermeture du gouvernement », savoir la suspension de paiement de nombreux employés du gouvernement fédéral, entraînant la suspension de certains services. Bien que l'administration et les républicains en général rendent responsables les législateurs démocrates responsables de cette situation. C'est, de préférence, une arme à double tranchant. Car les parlementaires démocrates s'opposaient au budget, qui ne prenait pas en considération le sort des démunis, en voulant cesser l'inclusion de Medicaid dans le budget. Alors que les millionnaires en bénéficiaient.

Des agents fédéraux dans les grandes villes

Hier, mardi 21 octobre, la ville de New York était la plus récente, où les agents de l'Immigration affu-

blant le sobriquet de « ICE » ont débarqué en force. À Canal Street, au bas de la ville, ils arrêtaient les marchandes ambulantes, aucune blanche parmi elles, et



Le député démocrate Hakeem Jeffries

disparaissaient avec elles.

New York, ville majoritairement démocrate, est la plus récente, pas nécessairement la dernière

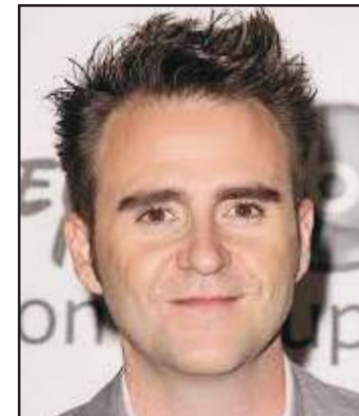
à faire l'expérience de Los Angeles, la première, de Chicago ensuite, et de Portland, la plus grande ville de l'état d'Oregon.

Selon presque toutes les analystes, ce sont les villes où les minorités noires, hispaniques et asiatiques sont en majorité que les agents ICE ciblent. Ce qui porte à croire que le racisme gagne du terrain sous la présente administration américaine.

Une arrestation qui fait pointer le doigt sur le président Trump

Hier, mardi 21 octobre, était une journée vraiment houleuse, tels que les faits l'indiquent. Mais l'arrestation de Christopher Moynihan, 34 ans, qui habite Clinton, N.Y., fait relancer des dossiers compromettants pour le chef d'État. Selon l'agence de presse Associated Press, il est gardé en garde à vue pour avoir menacé de

tuer Hakeem Jeffries, le démocrate de New York, président de la minorité au Congrès. Selon un texte attribué à Moynihan, vendredi dernier il a signalé que



Christopher Moynihan

Jeffries devait s'adresser à un groupe cette semaine. Dans un autre texte, il a dit que Jeffries « doit être éliminé ».

Et voici comment se présente Christopher Moynihan. L'un des

terroristes au service du président Trump, le 6 janvier 2021, lors de l'attaque contre le Congrès américain. Trouvé coupable, il faisait partie des personnes emprisonnées pour l'action du 6 janvier 2021. Sa peine était de 21 mois. Mais il fut du nombre de ceux qui ont bénéficié du pardon enouveau président Trump, le jour même de sa prestation de serment, le 20 janvier de cette année.

À vous autres les commentaires À quoi s'attendre en Haïti, à l'approche du 7 février 2026

Je vous suggère de lire les éditoriaux, aux pages 10 et 11. Et les anglophones pourront aussi consulter HAPPENINGS, au bas de la première page. Bonne lecture.

Pierre Quiroule II
raljo31@yahoo.com

AVEC OU SANS LES FORCES DE SÉCURITÉ ÉTRANGÈRES

Les gangs armés continuent de faire la pluie et le bon temps

Les attaques récurrentes sur les communautés n'arrêtent pas...

Une entreprise lucrative, la version féminine des gangs est née...

Suite de la page 1

me, compte plus d'une vingtaine de femmes, dans ses rangs, précisant que celles-ci ont la responsabilité d'assurer « la sécurité intérieure du chef de gang ». Postées à l'étage de la résidence du chef, certains d'entre elle sont toujours prêtes à réagir, dans le sens de la protection du patron, toutes les fois que la Police approche du périmètre de la cour de la résidence.

D'après la LHDDP, le groupe tire son nom *Ascenseur* d'un « un esprit maléfique que *Ti-Lapli* aurait servi ». Dans la foulée, cette organisation précise que le recrutement de nouvelles recrues se fait sur la base de visites dans les clubs nocturnes ou dans la rue, là où les jeunes femmes se rencontrent, à la recherche d'« actions ». La LHDDP informe aussi que, une fois une fois intégrées au sein des gangs, ces jeunes femmes sont manipulées psychologiquement et endoctrinées leur disant de se méfier de la Police, qui risque de les associer aux activités criminelles et de sévir contre elles. Dans de telles circonstances, la LHDDP exhorte les organisations de la société civile à se tenir prêtes à encadrer, accompagner ces femmes vulnérables et facilement impressionnables.

Les criminels ont le vent en poupe

En Haïti, les criminels ont le vent

en poupe. Ils mènent leurs actions criminelles, partout, sur le territoire national, car sachant combien ils tiennent les forces de l'ordre en respect. Dès lors, le déploiement des forces de sécurité internationales ne les effraie guère. Il semble que, à la lumière de ce qu'ils ont vécu, avec la présence des policiers kenyans en Haïti, ils sont désormais plus aguerris. Aussi l'arrivée prochaine de la Force de répression des gangs les laisse totalement indifférents.

En effet, les groupes criminels, surtout ceux de la « *Coalition Viv Ansanm* » n'ont pas changé de stratégie, en dépit de la présence de la MMAS, Aussi lancent-ils des attaques récurrentes à Kenscoff et ses environs où ils assinent, pillent les maisons avant de les livrer aux flammes, en sus d'enlever des personnes qu'ils gardent en otages moyennant versements de rançons en échange de leur liberté. Dans les zones rurales, telles que dans les communes de Kenscoff, ils volent les denrées et le cheptel des paysans.

Il faut retenir aussi que même quand les opérations musclées dirigées contre les criminels, dans le cadre de représailles ayant résulté en leur évacuations des zones attaquées ne garantissent jamais la sécurité et la paix durable de ces régions. Car, attaquant qui ils veulent, quand ils veulent et où ils veulent, ils y retournent, parfois entre une semaine ou deux plus

tard pour infliger les mêmes dégâts sur les zones ciblées. C'est, par exemple le cas de Kenscoff, qui a essuyé au moins une douzaine d'attaques, au cours des onze ou douze derniers mois. Lors d'une de ces assauts sur Kenscoff, une mère a vu son nourrisson arraché de ses bras, qui fut brulé vif devant elle. C'est aussi le cas pour Mirebalais ou Saut-d'Eau, dans le Centre ou le Plateau Central. Même chose pour le département de l'Artibonite. Des zones



Kaporal Ti-Lapli

comme Pont-Sondé, Petites Rivières de l'Artibonite, Saïen, pour ne citer que celles-là, les résidents sont pris pour cibles par les malfrats régulièrement.

La présence de la MMAS n'a pas empêché les massacres, qui ont été perpétrés sur les communautés, à Savien, Kenscoff, ou encore les tueries orchestrées à Saut-d'Eau et Mirebalais, ainsi que l'incendie du marché moderne de Mirebalais, dont la construction a coûté USD 60 millions \$.

Déployées en tandem avec

des brigades spécialisées de la PNH, lors de la tentative de réouverture de l'Hôpital de l'Université d'État d'Haïti, ou Hôpital général, les soldats kenyans présents n'ont pu favoriser l'aboutissement de cette activité.

Faisant des victimes parmi les policiers, dont plusieurs, y compris des hauts gradés, ont été tués, par les malfrats, ces derniers ont aussi infligé cette expérience également aux policiers kenyans, dont au moins trois ont été tués, et d'autres blessés. Il est curieux que, après qu'ait été prise la décision de déployer les policiers kenyans en Haïti, le colonel retraité Himmler Rébu avait prédit que ces derniers n'allaient pas avoir la partie belle dans ce pays. Aussi avait-il avisé les décideurs d'avoir une réserve de « *housses mortuaires* ».

Quoiqu'on puisse dire et faire, dans le cadre de la nouvelle mission devant être assurée par la Force de répression des gangs, dont l'effectif est fixé à 5 500 et le financement assuré, et qui sera plus musclée que celle de son prédécesseur, il est possible que cette dernière soit plus en mesure de se colletter avec les bandits et parvenir à les maîtriser définitivement. Toutefois, il reste à déterminer si toutes les conditions seront réunies pour faire la différence, par rapport à la précédente mission.

Disons aussi que les questionnements qui ont été soulevés, en raison de la présence continue de

la MMAS, en Haïti, en dépit de la fin de son mandat, sont quelque peu dissipés. Car le commissaire Jack Ombaka, porte-parole de cette mission, a un peu levé le voile sur le mystère qui entoure la FRG. Bien que rien n'ait été explicité sur les tourments et aboutissements de cette mission, M. Ombaka a donné des explications, somme toute incomplètes.

Selon lui, la MMAS est fonctionnée sous le label de la FRG faisant de lui son porte-parole. Cela pourrait signifier que les Kenyans pourraient rester en Haïti jusqu'à ce que soient réunis les 5 500 (policiers ou militaires ou une force mixte composée de militaires et de policiers), Mais le flou persiste, en ce qui concerne la FRG, dont les contours n'ont pas encore été exposés,

L.J.





COUPE DU MONDE 2026 !

Grosse désillusion : Haïti s'en éloigne

Suite de la page 5

,il était aisé de choisir le Cap comme siège de nos matches et ainsi s'assurer du support de nos fans Djo-Kannel, lors de nos matches à domicile. Pour rappel, lors de la saison 1995/1996, Haïti, pour des éliminatoires, avait accueilli Cuba, au Parc Saint Victor du Cap.

Bien plus, il aurait été possible pour Haïti d'accueillir ses matches à domicile, soit aux USA, à Miami, Orlando, New York, etc., ou soit même aux Antilles françaises, dans ces sièges où il aurait été facile de trouver un gros support de fans haïtiens et Antillais, nombreux, là-bas !

En tout cas, si Haïti n'est pas maîtresse de son destin, car son avenir, dans ce World Cup, dépend des résultats de ses trois adversaires, mais au moins que les responsables prennent les dispositions pour les deux matches restants. Mais, surtout que l'on arrête de prendre les joueurs ou le staff technique comme prétexte, car c'est à la direction de la FHF qui a l'obligation de donner le ton en tout.

Euphorie mal placée suicidaire

Par exemple, on aimerait bien savoir ce que tous ces touristes étaient venus faire à chaque match, dans les vestiaires de la Sélection nationale, après le

match au Nicaragua, alors que nous avons un rendez-vous crucial, quatre jours plus tard, à Tegucigalpa, au Honduras. On a été étonné de voir même la présidente de la FHF danser, après le match dans les vestiaires, au Nicaragua. C'est la présence de ces assassins de notre football qui a fait croire, aux uns et aux autres, au point qu'un des membres du

ayant fait tant de torts à nos joueurs et joueuses au pays dans les vestiaires après Nicaragua !

Aucun match de haut niveau

Alors que l'Équipe nationale était en pleine ascension, entre 2014 et 2020, accédant à la trente-huitième place, au classement FIFA, en 2014, se qualifiant pour la Copa

tournois relevés d'Europe contre la Russie et autres ténors du vieux continent, donc jouant des matches au Moyen Orient et progressant rapidement, pour devenir recherchés, voilà que l'on fasse n'importe comment, au point que depuis la crise, Haïti n'a affronté aucune grande sélection internationale.

Il nous semble que le seul

Les gens d'un certain âge aiment rappeler que pour aller au Mondial, en Allemagne, en 1974, il a fallu des années de travail, dès 1966, pour construire. Il ne suffit pas de ramasser des talents pour construire une équipe, mais il faut surtout en faire une équipe.

Dans le cas des éliminatoires, nos joueurs sortis de la Gold Cup, depuis juin, étaient en vacances depuis lors, pourquoi n'avoir pas organisé un grand rassemblement durant un mois, avant la reprise des clubs, en septembre et en faire une équipe ? On n'aurait pas connu ces déconvenues devant Honduras, d'une équipe « gaye », sans fonds de jeu, qui a concédé des buts sur lesquels l'attaquant adverse s'est présenté seul à chaque fois devant Jhonny Placide.

Une équipe se construit !

RESULTATS

Jeudi 9 octobre 2025 : Haïti bat Nicaragua 3-0 ; Costa Rica et Honduras 0-0.

Lundi 13 octobre 2025 : Honduras bat Haïti 3-0; Costa Rica bat Nicaragua 4-1.

Reste à jouer, 13 novembre : Haïti vs Costa Rica ; Honduras vs Nicaragua ..

18 Novembre : Haïti vs Nicaragua ; Costa Rica vs Honduras.

J.B.



L'équipe nationale d'Haïti, qui a été humiliée par celle de Honduras.

Conseil présidentiel a même eu à féliciter l'équipe pour sa qualification.

Des scènes scandaleuses, qui ont choqué, comme de ce Billy, qui est synonyme de deal : on fut choqué en voyant des hommes

America du centenaire, se mesurant à chaque fenêtre FIFA aux grands du monde : Espagne, Italie, Brésil, Colombie, Japon, Chine, Corée, Uruguay, Équateur. Mieux, nos jeunes U15, U20, filles et garçons, voyageant aux

souci des responsables était de recruter des talents expatriés, et on semble oublier que, pour réaliser des exploits, il faut de bons joueurs, mais surtout il faut les rassembler en une équipe, préparer celle-là, et surtout les encadrer.



HAÏTI

OBSERVATEUR

WWW.HAÏTI-OBSERVATEUR CA



Lè manke gid, pèp la gaye !

ÉDITORIAL



Élections en 2026 : Confusion partout, les électeurs haïtiens maintenus dans l'ignorance

Qu'on le veuille ou non, entre ceux qui gouvernent présentement Haïti et les vrais dirigeants, représentés par la communauté internationale, sous la bannière de Washington, se trame une conspiration — encore une autre — contre la souveraineté d'Haïti. Ainsi se caractérise la confusion délibérément entretenue sur la tenue des élections annoncées pour novembre 2025, alors que rien n'autorise à croire que le peuple haïtien sera convoqué aux urnes, à la date fixée par le Conseil électoral provisoire (CEP). D'un côté comme de l'autre, la supercherie abonde, au sujet des élections. À ce rythme, seuls les dirigeants haïtiens et leurs patrons internationaux savent ce qu'ils tireront de leur chapeau, par rapport au prochain scrutin.

En effet, bien que, tant du côté du gouvernement dirigé par le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé que du Conseil présidentiel intérimaire (CPT) ou du CEP, se multiplient les activités, mais surtout s'effectuent les dépenses, à coups de millions, à cette fin, rien ne laisse croire que celles-ci mèneront à un appel des citoyens aux urnes. D'aucuns accusent le pouvoir de « tourner en rond », à dessein, afin de faire durer le plaisir de jouir des avantages procurés par leurs fonctions. D'autres pensent que les acteurs s'engagent plutôt à percevoir leurs gros salaires inscrits dans les budgets de financement des activités liées à la tenue des élections, plutôt qu'à prendre des mesures concrètes exigées par l'organisations de vraies élections, transparentes, sincères et démocratiques. Selon toute vraisemblance, les pays, qui jugent du destin du CPT, sont disposés à tolérer cette structure, jusqu'au 7 février 2026, date de la fin du mandat de la présidence tournante, satisfaites que, les actions et décisions prises sous l'administration de cette dernière confortent leurs politiques et diplomaties, les raisons à la base de la création de l'Exécutif multicéphale.

Pourtant, la contradiction éclate entre l'objectif visé par la gent du pouvoir, en Haïti, et les attentes de la communauté internationale. Bien que celle-ci ait placé la nécessité des élections au centre de la feuille de route imposée au CPT, elle ne s'exprime pas de manière rationnelle sur la date du scrutin. D'ailleurs, alors que, selon le protocole établi par les pays tuteurs, le mandat de l'Exécutif tournant prend fin le 7 février 2026, le Conseil électoral, qui s'est ravi sé par rapport à la tenue du scrutin, en novembre 2025, se trouve confronté à un nouveau revirement. Déjà, il se

répète, dans les milieux gouvernementaux, qu'il pourrait être envisagée l'organisation du scrutin, au mois de novembre de l'année prochaine. Cela crée la confusion, car mettant l'équipe au pouvoir aux antipodes des espérances de l'international, dont Washington passe pour chef de file, dans l'expression des décisions par rapport à Haïti.

En effet, en marge de la 80^e Assemblée générale des Nations Unies, le mois dernier, à New York, dans le cadre d'une conférence de presse, le Chargé d'Affaires des États-Unis, en Haïti, s'est prononcé, de manière catégorique, sur la vie du CPT. Faisant office de porte-parole du Département d'État, Henry T. Wooster a déclaré que Laurent Saint-Cyr et ses coconseillers présidentiels n'ont pas un mandat à vie. Autant dire, arrivé le 7 février 2026, date à laquelle prend fin leur pouvoir, il n'y aura aucune prolongation, il leur sera montrée la porte. Dans la mesure où le CPT ne dispose pas de l'autorité de prolonger sa vie et qu'il n'a d'autre choix que de se soumettre au diktat des entités qui l'avait investi des pouvoirs présidentiels, et se retirer, la queue entre les pattes, attendant qu'une instance judiciaire décide de son sort, pour les nombreuses dérives qui entachent sa gestion. Car, à la lumière des mauvais sorts qu'ont connu Pierre Réginald Boulos et Dimitri Vorbe en sus d'autres membres de l'élite politique, du milieu des affaires ou même de l'univers des gangs armés frappés de sanctions, par les États-Unis, le Canada ou encore l'ONU, tout sera possible, en ce qui concerne le leadership multicéphale. Surtout que ces dernières expériences démontrent que, nonobstant leur silence sur les dénonciations des crimes commis par les hommes du pouvoir, en Haïti, particulièrement dans la presse haïtienne, la communauté internationale était aux écoutes. Il y a fort à parier que la Justice américaine ne restera pas indifférente aux différentes formes d'abus de pouvoir, tels que corruption, détournements de fonds publics, de mandes de pots de vin, ventes de postes dans l'administration publique, et relations avec les gangs, commis par le CPT.

Il est vrai que les élections restent un passage obligé pour remettre la démocratie sur les rails, en Haïti. Mais cela ne peut se faire avant que ne soient rétablies la paix et la sécurité. Car avec les brigades des gangs armés en contrôle et dont les activités criminelles s'étendent à plus de 85 %, à la capitale, où se trouvent 65 % des électeurs inscrits; et dans

l'Artibonite, où habitent 15 % des votants potentiels, personne ne peut donner l'assurance que les gangs armés laisseront se dérouler les scrutins dans la paix et la sérénité. À ces données s'ajoutent celles du Centre et du Plateau Central, devenus également des cibles récurrentes des gangs, surtout de « Viv Ansanm » et de « 400 Mawozo », mettant aussi en péril la participation d'autres citoyens à des élections. Au bout du compte, rien n'autorise à croire que même 15 % des électeurs pourraient remplir leur devoir civique dans un scrutin déroulé sous l'empire des gangs armés. Voilà, dans un tel cas, des élections « bouyi vide », « de pacotille », diraient d'autres, qui seraient inacceptables dans tout pays évoluant sous l'égide de la démocratie.

Après plusieurs interventions dans lesquelles il plaide en faveur de la neutralisation des criminels armés, mais aussi un audit sur plus de 800 mille (800 000) doublons constatés dans la liste construite par l'Office national d'identité (ONI); aussi bien sur la nécessité de préparer une « liste spéciale des déplacés internes », qui sont restées ignorées, l'ingénieur Alex Saint Gardien Jecrois, expert des élections respecté, est revenu à la charge. Aussi, dans une dernière lettre ouverte adressée au Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, pose-t-il la question suivante : « Comment envisager la tenue d'élections crédibles et inclusives dans une situation aussi invivable ? Plus d'un million cinq cent mille (1 500 000) personnes sont aujourd'hui déplacées à travers la région métropolitaine, qui regroupe environ quatre millions (4 000 000) d'électeurs inscrits, représentant 65 % du corps électoral national. L'Artibonite compte près de 15 %, tandis que les 20 % restants sont dispersés dans huit départements où l'instabilité et l'insécurité entravent toute préparation électorale ».

Plus loin, dans le même document, il réitère des arguments qu'il a répété déjà, à plusieurs reprises, mais qui ont été tout bonnement ignorés. Il relance, en ces termes, ses préoccupations : « À ces difficultés s'ajoute un grave problème d'authenticité des données électorales. Environ huit cent mille (800 000) cartes nationales d'identification se raient actuellement dupliquées dans le système de l'Office National d'Identification (ONI). Un audit avait été envisagé à cet effet, et une firme étrangère, Satori Consulting Firm, basée à New York, avait été contractualisée et payée par le gouvernement de l'ancien Premier ministre Ariel Henry pour en

assurer la vérification. Cependant, cet audit n'a jamais été exécuté depuis l'année 2023, laissant planer de lourds doutes sur la fiabilité du registre électoral ».

Dans la même correspondance, Alex Saint Gardien Jecrois exhorte le Conseil électoral (CEP) à effectuer une « réinscription spéciale » des déplacés internes, dont la grande majorité se trouve dans l'Ouest, mais aussi plus de 500 000 émigrés en provinces, notamment à Léogâne, Petit-Goâve et aux Cayes, dans le Grand Sud. Il a ajouté l'installation de « centres de vote de proximité » pour faciliter les électeurs dans l'exercice de leur obligation citoyenne, y compris « (...) la mise en place d'un système électoral électronique sécurisé, fondé sur la technologie blockchain, s'impose pour protéger l'intégrité, la transparence et la traçabilité du processus électoral ».

Et l'expert des élections termine sa lettre à Alix Didier Fils-Aimé par ces phrases : « Monsieur le Premier ministre, assurer des élections libres, sûres et crédibles exige non seulement la bonne volonté du Gouvernement, mais aussi une approche pragmatique, fondée sur la transparence des institutions et la fiabilité du système d'identification nationale. C'est à cette condition que la démocratie pourra véritablement renaitre en Haïti ».

On se souvient, d'heureuse mémoire, comment s'étaient déroulées les élections tenues en Haïti, dont les différentes étapes étaient franchies dans l'ordre et la transparence. Avec le CPT et le gouvernement d'Alix Didier Fils-Aimé on ne voit pas un CEP véritablement au travail. La confusion règne de manière absolue ! Mais l'unique chose certaine : le budget des élections est dépensé à coup sûr ! Alors les mises en garde contre ce scrutin, qui sera programmé dans le sens d'intérêts autres que ceux du peuple haïtien, sont de mise. Il faut donc barrer la route à cette consultation populaire, dont le résultat sera la catastrophe prévue.

Haiti-Observateur
P.O. Box 356237
Briarwood, N.Y.
11435-6237 Tel.
(718) 812-2820

HAITI OBSERVATEUR

SUBSCRIPTION FORM
BILLETIN DE SOUSCRIPTION

<p>NOMS</p> <p>Haiti-Observateur 108 Avenue John F. Kennedy, 3ème étage 11435 Briarwood, N.Y. 11435-6237</p> <p>CANADA</p> <p>Haiti-Observateur Gerald Louis Macleod 11435 Briarwood, N.Y. 11435-6237</p> <p>EUROPE, AFRIQUE ET ASIE</p> <p>Un service spécial est assuré à partir de Paris, 20 Avenue de la République 92100 Nanterre, France Tél: 33 1 41 43 25 10</p>	<p>ÉTATS-UNIS</p> <p>1 an (12 issues) \$20.00 (55.00 pour un (1) an) \$35.00 (85.00 pour un (1) an)</p> <p>AFRIQUE ET ASIE</p> <p>\$50.00 (120.00 pour un (1) an) \$100.00 (240.00 pour un (1) an)</p> <p>CARIBBE ET AMÉRIQUE LATINE</p> <p>Taxe d'envoi \$75.00 (165.00 pour un (1) an) \$150.00 (330.00 pour un (1) an)</p> <p>EUROPE</p> <p>75 EURO (165.00 pour un (1) an) 150 EURO (330.00 pour un (1) an)</p>
---	---

Nom complet _____
 Adresse complète _____
 City/Ville _____ State/État _____
 Zip Code/Code Postal _____ Country/Pays _____

Les chèques et les mandats doivent être envoyés à l'adresse indiquée ci-dessus.

EDITORIAL



Elections in 2026: Confusion everywhere, Haitian voters kept in the dark

Whether we like it or not, between those who currently govern Haiti and the real leaders, represented by the international community under Washington's leadership, a conspiracy—yet another one—is being hatched against Haiti's sovereignty. This is characterized by the deliberate confusion surrounding the elections announced for November 2026, when there is no reason to believe that the Haitian people will be called to the polls on the date set by the Provisional Electoral Council (CEP). On both sides, deception abounds regarding the elections. At this rate, only Haitian leaders and their international bosses know what they will pull out of their hats when it comes to the upcoming election.

Indeed, although the government led by Prime Minister Alix Didier Fils-Aimé, the Interim Presidential Council (CPT), and the CEP are all busy with activities and spending millions for this purpose, there is no reason to believe that these efforts will lead to citizens being called to the polls. Some accuse those in power of deliberately "going around in circles" in order to prolong the pleasure of enjoying the benefits of their positions. Others believe that the actors are more committed to collecting their large salaries, which are included in the budgets for financing election-related activities, than to taking the concrete measures required to organize genuine, transparent, sincere, and democratic elections. In all likelihood, the countries that determine the fate of the CPT are willing to tolerate this structure until February 7, 2026, when the rotating presidency's term ends, satisfied that the actions and decisions taken under the latter's administration reinforce their policies and diplomacy, the reasons behind the creation of the multi-headed executive.

However, there is a clear contradiction between the objectives of those in power in Haiti and the expectations of the international community. Although the latter has placed the need for elections at the center of the roadmap imposed on the CPT, it has not expressed itself rationally on the date of the election. Moreover, while according to the protocol established by the guardian countries, the rotating executive's term of office ends on February 7, 2026, the Electoral Council, which changed its mind about holding the election in November 2025, is now facing a new reversal. Already, there is talk

in government circles that the election could be held in November next year. This is creating confusion, as it puts the ruling team at odds with the expectations of the international community, led by Washington, in expressing decisions regarding Haiti.

Indeed, on the sidelines of the 80th United Nations General Assembly last month in New York, during a press conference, the US Chargé d'Affaires in Haiti, , made a categorical statement about the CPT's future. Acting as spokesperson for the State Department, Henry T. Wooster stated that Laurent Saint-Cyr and his presidential advisors do not have a lifetime mandate. In other words, when February 7, 2026, the date on which their term of office ends, arrives, there will be no extension, and they will be shown the door. Since the CPT does not have the authority to extend its own life and has no choice but to submit to the dictates of the entities that invested it with presidential powers, it will have to withdraw, tail between its legs, and wait for a court to decide its fate for the many abuses that have marred its management. For, in light of the misfortunes that befell Pierre Gérard Boulos and Dimitri Vorbes, in addition to other members of the political elite, the business community, and even the world of armed gangs sanctioned by the United States, Canada, and the UN, anything is possible when it comes to multi-headed leadership. Especially since these recent experiences show that, despite their silence on the denunciations of crimes committed by those in power in Haiti, particularly in the Haitian press, the international community was listening. It is a safe bet that the US justice system will not remain indifferent to the various forms of abuse of power, such as corruption, embezzlement of public funds, demands for bribes, sales of positions in the public administration, and relations with gangs, committed by the CPT.

It is true that elections remain a necessary step to get democracy back on track in Haiti. But this cannot be done until peace and security are restored. With armed gangs in control and their criminal activities extending to more than 85% of the capital, where 65% of registered voters live, and in Artibonite, where 15% of potential voters live, no one can guarantee that the armed gangs will allow the elections to take place in peace and tranquility. Added to this are the figures for the Center and Central Plateau regions, which have also

become recurring targets of gangs, especially "Viv Ansanm" and "400 Mawozo," also jeopardizing citizen participation in elections. Ultimately, there is no reason to believe that even 15% of voters will be able to fulfill their civic duty in an election held under the rule of armed gangs. In such a case, these would be "empty" or "sham" elections, as some would say, which would be unacceptable in any country operating under the aegis of democracy.

After several interventions in which he called for the neutralization of armed criminals, as well as an audit of more than 800 duplicate entries found in the list compiled by the National Identity Office (ONI); as well as on the need to prepare a "special list of displaced persons," which have been ignored, engineer Alex Saint Varien Jecrois, a respected election expert, has returned to the fray. In a recent open letter to Prime Minister Alix Didier Fils-Aimé, he asked the following question: "How can credible and inclusive elections be held in such an unbearable situation?" More than 1.5 million people are currently displaced across the metropolitan area, which has approximately 4 million registered voters, representing 65% of the national electorate. Artibonite accounts for nearly 15%, while the remaining 20% are scattered across eight departments where instability and insecurity are seriously hampering any electoral preparations."

Further on in the same document, he reiterates arguments that he has already repeated several times, but which have been simply ignored. He reiterates his concerns in these terms: "Added to these difficulties is a serious problem of electoral data authenticity. Approximately eight hundred thousand (800,000) national identification cards are currently duplicated in the National Identification Office (ONI) system. An audit had been planned for this purpose, and a foreign firm, Satori Consulting Firm, based in New York, had been contracted and paid by the government of former Prime Minister Ariel Henry to carry out the verification. However, this audit has never been carried out since 2023, leaving serious doubts about the reliability of the electoral register."

In the same correspondence, Alex Saint Varien Jecrois urges the Electoral Council (CEP) to carry out a "special re-registration" of internally displaced persons, the vast majority of whom are in the west, but also more than 500,000 emigrants in the provinces, particularly

in Léogâne, Petit-Goâve, and Les Cayes, in the far south. He added the establishment of "local voting centers" to facilitate voters in exercising their civic duty. Including " (...) the implementation of a secure electronic voting system, based on blockchain technology, is necessary to protect the integrity, transparency, and traceability of the electoral process."

The election expert ended his letter to Alix Didier Fils-Aimé with these words: "Prime Minister, ensuring free, secure, and credible elections requires not only the goodwill of the government, but also a pragmatic approach based on the transparency of institutions and the reliability of the national identification system. It is on this condition that democracy can truly be reborn in Haiti."

We remember fondly how the elections in Haiti were conducted, with each stage proceeding in an orderly and transparent manner. With the CPT and the government of Alix Didier Fils-Aimé, we do not see a CEP at work. Confusion reigns supreme. But one thing is certain: the election budget is definitely being spent! So, warnings about this election, which will be a program in the interests of forces other than the Haitian people, are in order. We must therefore block this popular consultation, the result of which will be the predicted disaster.

HAITI OBSERVATEUR
 Haiti-Observateur
 P.O. Box 356237
 Briarwood, N.Y. 11435-6237
 Tel: (516) 718-8123

SUBSCRIPTION FORM
BULLETIN DE SOUSCRIPTION

HAÏTI 1001-Observateur 96 Avenue John Brown, 9eme étage Haiti (Cap-Haïtien, Haiti) Téléphone: (509) 225-4785	EUROPE 1001-Observateur Grand-Louis-Jacques 514-251-8123 15-Wellington Drive 12215, Laval (Québec) MONTREAL-HAÏTI	AFRIQUE ET ASIE 1001-Observateur 1001-Observateur 1001-Observateur 1001-Observateur	CANADA 1001-Observateur Grand-Louis-Jacques 514-251-8123 15-Wellington Drive 12215, Laval (Québec) MONTREAL-HAÏTI	AMÉRIQUE LATINE 1001-Observateur 1001-Observateur 1001-Observateur 1001-Observateur	EUROPE, AFRIQUE ET ASIE 1001-Observateur 1001-Observateur 1001-Observateur 1001-Observateur
---	--	--	--	--	--

Nom/Prénom _____
 Adresse/Correspondance _____
 Adresse/Rue _____
 Ville/Ville _____
 Région/Région _____
 Pays/Pays _____

GROW YOUR BUSINESS WITH CLL MARKETING

Expert Promotion. Real Growth.



Let us take your business to the next level

At CLL Marketing, we specialize in promoting your brand, reaching new customers and drive real growth.

WHY CHOOSE US?

- ✓ Proven marketing strategies
- ✓ Social media & digital campaigns
- ✓ Targeted outreach that gets results

CALL US TODAY — LET'S GROW TOGETHER!

718-200-9079

@CLLMarketing | www.cllmarketing.com

JASMINE BEAUJUN NURSE PRACTITIONER

SPECIALIZING IN
PAIN MANAGEMENT

SERVICES OFFERED

- MEDICATION MANAGEMENT
- EDUCATION & LIFESTYLE COUNSELING



CALL US TODAY
TO MAKE AN
APPOINTMENT

347-238-5269

WHY CHOOSE JASMINE?

- COMPASSIONATE, INDIVIDUALIZED CARE
- EVIDENCE-BASED PRACTICE
- 10+ YEARS OF NURSING EXPERIENCE

YOUR PARTNER IN LONGTERM HEALTH AND WELLNESS



Natania Etienne

KADDISH POU

YOUN AYISYEN

Tradiksyon - Raymond Alcide Joseph